

Fonction de secrétariat général vulgarisée

Cette fonction au comité exécutif est la première ligne en termes de communication avec les membres. La principale responsabilité est donc de répondre aux appels des membres et aux courriels dits « généraux ».

Le secrétariat-général est responsable de la rédaction et de l'envoi de toutes les correspondances officielles du syndicat.

Que ce soient les procès-verbaux des différentes réunions ou les convocations, la personne secrétaire-générale doit les rédiger.

Le classement efficace des documents du syndicat est une responsabilité importante du secrétariat-général, tout comme l'accueil des nouveaux membres et la tenue du registre à jour des cartes de membres.